

AGRICA ÉPARGNE

OBLIGATAIRE

Rapport SEMESTRIEL au 30/06/2021



FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

Société de gestion :	AGRICA EPARGNE
Teneur de comptes conservateur de parts :	AMUNDI TENUE DE COMPTES
Dépositaire :	CACEIS BANK
Commissaire aux comptes :	PWC AUDIT

AGRICA EPARGNE OBLIGATAIRE

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 29/06/2021

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-24-55 du code monétaire et financier	0,00
b) Avoirs bancaires	917 623,25
c) Autres actifs détenus par l'OPC	8 434 023,34
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	9 351 646,59
e) Passif	-8 914,16
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	9 342 732,43

* Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
AGRICA EPARGNE Obligataire	C	9 342 732,43	270 760,7860	34,505

ÉLÉMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	90,27	90,19

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT				

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RÉSIDENCE DE L'ÉMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	82,01	81,93
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	8,26	8,25
Autres actifs		
Autres	0,00	0,00
TOTAL	90,27	90,19

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PÉRIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	2 857 534,37	2 271 060,73

PORTEFEUILLE TITRES DÉTAILLÉ AU 29/06/2021 EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ASTRIA	EUR	2 369	1 556 338,24	16,66
HUGAU MONETERME PARTS I	EUR	11,353	1 369 517,50	14,66
Indep Haut Rendement FCP PART I	EUR	368	626 402,24	6,71
PALATINE INSTITUTIONS	EUR	527	1 341 361,51	14,35
SERINGAT	EUR	2 262	827 145,54	8,85
UBP OBLIG OPPORTUNITES C	EUR	940,3	1 297 444,75	13,89
TOTAL FRANCE			7 018 209,78	75,12
LUXEMBOURG				
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	6 064	643 936,16	6,89
TOTAL LUXEMBOURG			643 936,16	6,89
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			7 662 145,94	82,01
Autres organismes non européens				
CAIMANES, ILES				
REYL.TAC.QUALITY BOND CL.E C.	EUR	4 985	771 877,40	8,26
TOTAL CAIMANES, ILES			771 877,40	8,26
TOTAL Autres organismes non européens			771 877,40	8,26
TOTAL Organismes de placement collectif			8 434 023,34	90,27
Dettes			-8 914,16	-0,09
Comptes financiers			917 623,25	9,82
Actif net			9 342 732,43	100,00

Parts AGRICA EPARGNE Obligataire	EUR	270 760,7860	34,505
----------------------------------	-----	--------------	--------



AGRICA EPARGNE

Filiale des Institutions de prvoyance membres d'AGRICA

SAS au capital de 3 000 000 € - RCS Paris 449 312 369

Société de gestion de portefeuille

Agrément AMF n° GP 04 005

21 rue de la Bienfaisance – 75382 PARIS Cedex 8

Tél : 01 71 21 60 78 – Fax : 01 71 21 60 42

www.agricaepargne.com

GROUPE AGRICA

21 rue de la Bienfaisance – 75382 PARIS Cedex 8

Tél : 01 71 21 60 78 – Fax : 01 71 21 60 42

www.groupagrica.com